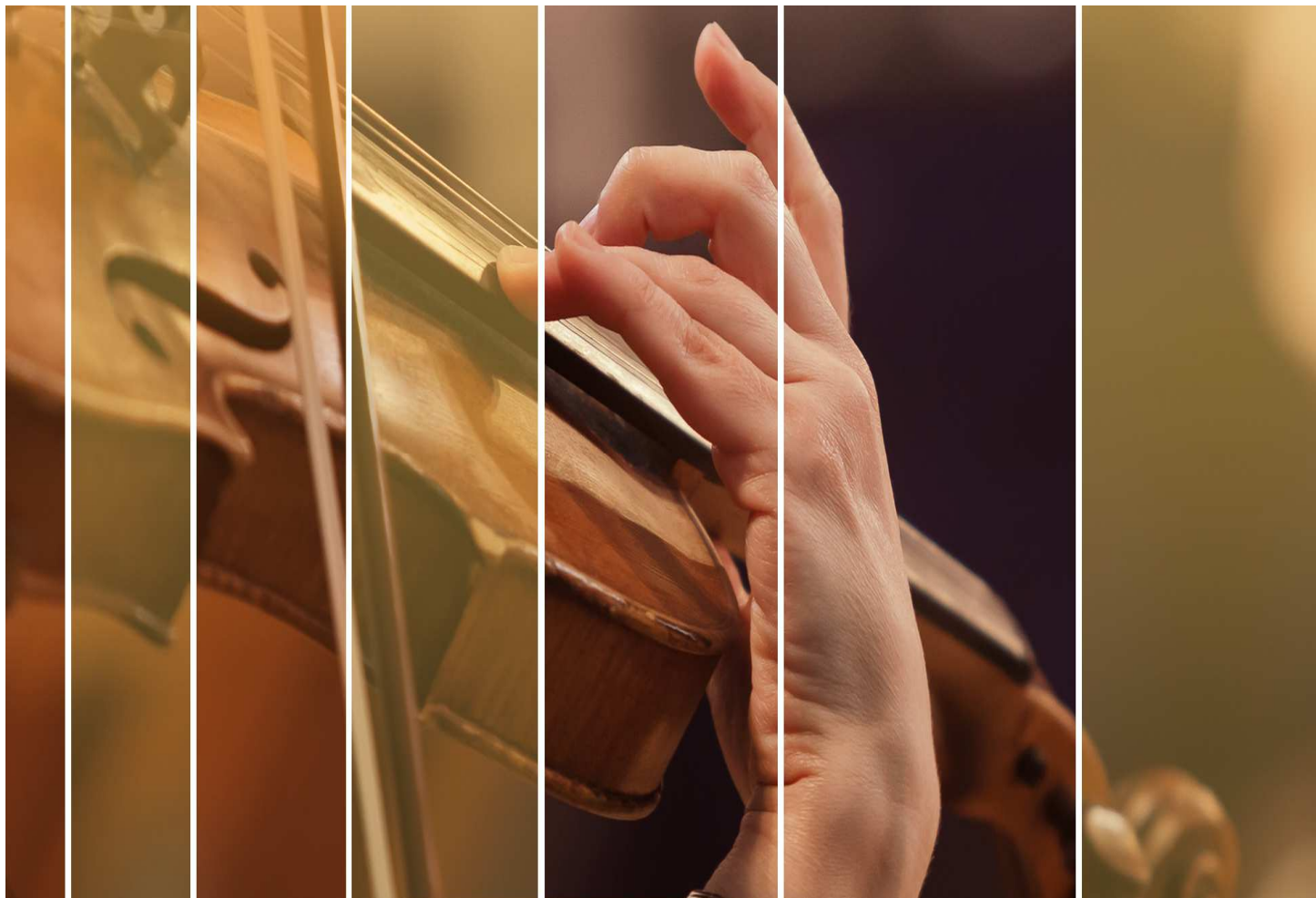




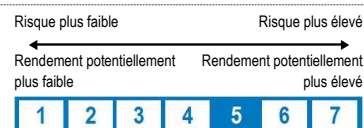
CANDRIAM EQUITIES L EUROPE OPTIMUM QUALITY

RAPPORT 28|02|2022

Classe d'actions: I (EUR)



OVERALL
MORNINGSTAR RATING
TM



PROFIL DE RISQUE ET
RENDEMENT

Le niveau de risque observé reflète la volatilité historique du fonds, complété le cas échéant avec celle de son cadre de référence. La volatilité indique jusqu'à quel point la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse ou à la baisse.

- La catégorie indiquée peut varier dans le temps.
- Les données historiques ne constituent pas un indicateur du profil de risque futur.
- La catégorie la plus basse ne signifie pas "sans risque".
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.



Candriam Equities L Europe Optimum Quality se classe dans les premiers 10 % percentiles (au 31 décembre 2021)

NOTE DE DURABILITÉ
MORNINGSTAR



(1)

Label SRI



THINK
BEFORE PRINTING

PAGES 1 / 8 RÉSERVÉ AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Avertissement : L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité, ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, voyez le site www.fsma.be/fr/finance-durable.



Geoffroy Goenen
Lead Manager / Head of
Fundamental European Equity
Management



Pierre Longueville
Senior Fund Manager, Fundamental
European Equity

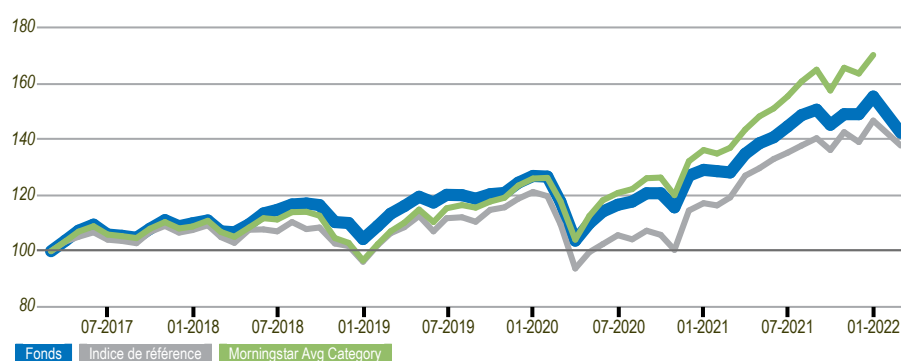
Années d'expérience

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Candriam Equities L Europe Optimum Quality est un compartiment de la Sicav Candriam Equities L. Ce compartiment investit dans des actions de sociétés cotées sur des marchés européens. Depuis début avril 2014 la sélection de titres et l'allocation du portefeuille sont réalisées par le biais d'une stratégie de gestion combinant une approche discrétionnaire et quantitative. L'horizon d'investissement est de 6 ans. Le fonds est géré de manière active, en référence à l'indice mentionné dans la section "caractéristiques". Pour plus d'informations sur la définition de cet indice et son utilisation, veuillez consulter le DICI du fonds.

PERFORMANCE (1)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-2.2%	-4.4%	-8.4%	11.1%	25.6%	42.3%
Indice de référence	-3.0%	-0.9%	-6.1%	15.4%	29.4%	37.7%
	0.8%	-3.5%	-2.2%	-4.4%	-3.8%	4.7%
	2021	2020	2019	2018	3 ans annualisés	5 ans annualisés
Fonds	20.3%	1.8%	21.6%	-5.1%	7.9%	7.3%
Indice de référence	25.1%	-3.3%	26.0%	-10.6%	9.0%	6.6%
	-4.8%	5.1%	-4.5%	5.5%	-1.1%	0.7%



(1) Les performances passées figurant sur cette page ne constituent pas un indicateur des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. vous reporter aux informations réglementaires importantes concernant la performance figurant dans la section 'avertissement de la rubrique importantes' page 4. Les VL sont nettes de frais et sont fournies par le département comptable et l'indice de référence par les fournisseurs officiels.

CARACTERISTIQUES

Date de lancement	11/10/2007
Domicile du fonds	Luxembourg
Forme juridique du fonds	SICAV
Indice de référence	MSCI Europe NR
Actifs nets totaux (M EUR)	867,48
VNI par action cap. (EUR) (C)	219,94
VNI par action dis. (EUR) (D)	1 710,65
Devise de référence du fonds	EUR
Valorisation	Quotidien
Catégorie Morningstar™	
Code ISIN (C)	LU0304860645
Code ISIN (D)	LU1269737729
Ticker Bloomberg (C)	DEXEHLI LX Equity
Ticker Bloomberg (D)	CAELEOI LX Equity
Dernier dividende distribué	32.79 (2021-05-06)
Heure limite de négociation	D<12:00
Mécanismes anti-dilution	Oui
Banque dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Société de gestion	Candriam Luxembourg

STATISTIQUES

	Fonds	Indice de référence
Exposition aux actions	80,58%	100,00%
Nombre de positions	63	429
Active Share	87,35%	-
Volatilité	15,98%	20,01%
Tracking Error	7,05%	-
Ratio de Sharpe	0,53	0,47
Alpha	0,92%	-
Bêta	0,76	-
Ratio d'information	-0,15	-
Price Earning Ratio	25,75	14,24
ROE	21,80%	21,03%
P/Book value	3,73	1,95
Dividend Yield	2,02%	2,73%

EVALUATION ESG

Exclusion	Normatif	Positive selection	Intégration

FRAIS

C	0,55%	0,75%	20,00%
D	0,55%	0,75%	of perf > Objective
Frais de gestion réels	Frais courants	Commissions de performance	

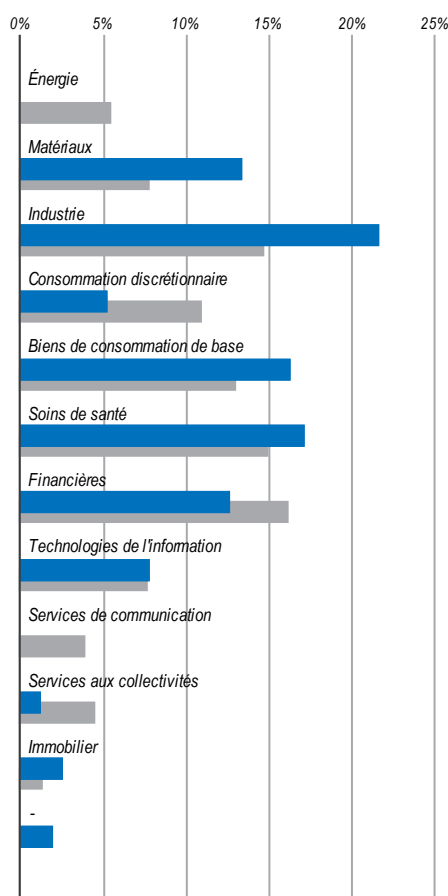
TOP 10 EMETTEURS

		% Fonds	Secteur	Pays	% Active weight
1	SYMRISE AG	3,16	Matériaux	Allemagne	+3,01
2	SGS SA	3,16	Industrie	Suisse	+2,99
3	KONINKLIJKE DSM NV	3,14	Matériaux	Pays-Bas	+2,82
4	TELEPERFORMANCE	3,12	Industrie	France	+2,91
5	NESTLE SA	3,12	Biens de consommation de base	Suisse	-0,40
6	BIOMERIEUX	3,07	Soins de santé	France	+3,02
7	KERRY GROUP PLC	3,00	Biens de consommation de base	Irlande	+2,82
8	HEINEKEN NV	2,83	Biens de consommation de base	Pays-Bas	+2,58
9	SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,73	Industrie	France	+1,92
10	INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL SA	2,68	Consommation discrétionnaire	Espagne	+2,41

TOP 10 PAYS

	Pays	% Fonds	% Indice de réf.	% Active weight
1	France	19,31	17,76	+1,55
2	Suisse	18,72	15,93	+2,79
3	Royaume-Uni	15,30	23,83	-8,53
4	Allemagne	12,65	13,16	-0,51
5	Danemark	9,27	4,03	+5,24
6	Pays-Bas	6,87	6,82	+0,05
7	Espagne	3,81	3,60	+0,22
8	Belgique	3,42	1,39	+2,04
9	Irlande	3,00	1,02	+1,99
10	République tchèque	1,84	0,00	+1,84

ALLOCATION PAR SECTEUR

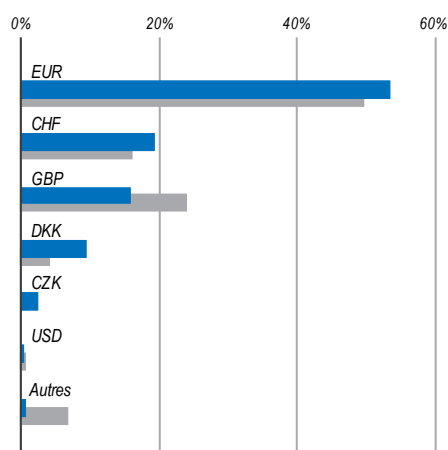


Légende

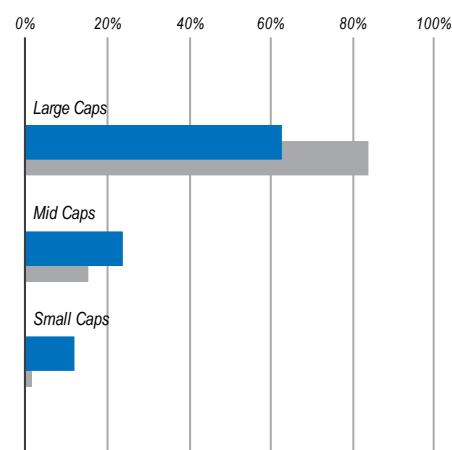
Fonds

Indice de référence

ALLOCATION PAR DEVISE



CAPITALISATION BOURSIERE



SCR

SOLVENCY CAPITAL REQUIREMENT

-30,64%

-

SCR Actions Type 1

SCR Actions Type 2

-2,26%

-8,91%

SCR Concentration

SCR Change

-34,06%

SCR Marché

GLOSSAIRE

VOLATILITE*

La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

EXPOSITION

L'exposition d'un fonds est exprimée en pourcentage du total des participations du fonds, en tenant compte de l'effet de levier des instruments dérivés. Elle représente le montant qu'un investisseur pourrait perdre en raison des risques spécifiques à un investissement particulier. L'exposition aux actions est la somme des expositions aux titres de capitaux propres, instruments dérivés compris.

RATIO DE SHARPE*

Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

TRACKING ERROR *

Le tracking error est une mesure statistique de la dispersion des excès de rendement d'un fonds autour de la moyenne, ce qui en fait la volatilité de la différence entre la performance du fonds et la performance de l'indice de référence. Un écart de suivi plus élevé indique un écart plus élevé par rapport à l'indice de référence.

NOMBRE DE POSITIONS

Le nombre de positions représente le nombre total d'instruments dans la position.

ALPHA

L'alpha représente la performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Il est souvent considéré comme représentant la valeur qu'un gérant de fonds ajoute ou soustrait à la performance d'un fonds. Il représente la performance générée par un fonds qui ne résulte pas de la variation générale enregistrée par le marché.

* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

BETA

Le bêta mesure la sensibilité de la performance d'un fonds aux variations de performance enregistrées par son indice de référence. Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds est plus volatil et donc plus risqué que l'indice de référence.

ACTIVE SHARE

Elle est calculée en prenant la valeur absolue de la différence entre la pondération de chaque participation dans le fonds et la pondération de chaque participation dans l'indice de référence et en la divisant par deux. Plus grande est la différence entre la composition du fonds et son indice de référence, plus grande est l'Active Share.

P/E RATIO

Le ratio Price/Earnings d'un fonds est calculé en divisant la valeur de marché du fonds par le montant total des bénéfices par action réalisés par la société sous-jacente. Les produits dérivés sur indice sont exclus.

P/BOOK VALUE

Le ratio Price/Book value d'un fonds est calculé en divisant la valeur de marché du fonds par le montant total de l'actif net par action publié par la société sous-jacente. Les produits dérivés sur indice sont exclus.

RETURN ON EQUITY (ROE)

Le return on equity est une mesure de la rentabilité. Pour un fonds, il est calculé en prenant la moyenne des bénéfices par action réalisés par la société sous-jacente divisée par l'actif net par action publié. Les produits dérivés sur indice sont exclus.

DIVIDEND YIELD

Le rendement du dividende d'un fonds est déterminé en divisant le montant total des dividendes annuels reçus pour toutes les actions du fonds par la valeur de marché actuelle du fonds. Les produits dérivés sur indice sont exclus.

SCR (Solvency Capital Requirement)

Le Market SCR représente une estimation de la charge de capital pour le risque de marché, décomposée en sous-modules (taux d'intérêt, spread, actions...), qui s'applique aux assureurs en vertu de la directive Solvabilité II. Les calculs de Candriam utilisent la formule standard qui figure dans le règlement.

FRAIS COURANTS

Le Total des frais sur encours (TFE) informe l'investisseur du coût d'investissement total annuel au sein du fonds. Il comprend les dépenses annuelles et d'autres paiements.

FRAIS DE GESTION REELS

La Commission de gestion réelle représente le réel pourcentage de frais déduits des actifs nets moyens du fonds.

COMMISSION DE PERFORMANCE

La Commission de performance se réfère aux frais imputés sur toutes les performances générées par le fonds supérieures à l'indice de référence. Merci de consulter le prospectus pour plus de détails.

ESG ASSESSMENT – EXCLUSION

Le filtre d'exclusion se réfère à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités nuisibles ou controversées. Cette implication est évaluée en utilisant des seuils basés sur les revenus liés à des activités spécifiques.

ESG ASSESSMENT – BASEE SUR DES NORMES

L'analyse basée sur des normes exclut les sociétés qui agissent en violation des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UNGC"). Ces principes couvrent 4 catégories principales: droits de l'homme, droits du travail, environnement et anti-corruption.

ESG ASSESSMENT – POSITIVE SELECTION

L'analyse Positive selection est inclusive, pas exclusive. Elle inclut uniquement les sociétés affichant le meilleur score ESG, obtenu en évaluant leur capacité à gérer les problématiques de développement durable et basé sur une association des facteurs significatifs spécifiques à chaque secteur.

ESG ASSESSMENT – INTEGRATION

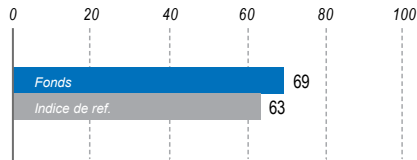
L'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement consiste à intégrer des facteurs extra-financiers spécifiques dans la valorisation financière ou l'évaluation de la qualité du crédit des titres. Les facteurs utilisés sont choisis sur la base de leur importance dans la classe d'actifs donnée.

REPORTING EXTRA-FINANCIER

Ci-après, Candriam présente une série d'indicateurs relatifs au développement durable et portant sur les positions du fonds et de l'indice de référence (investissements en actions et/ou en obligations d'entreprises).

SCORE DE DURABILITÉ GLOBALE

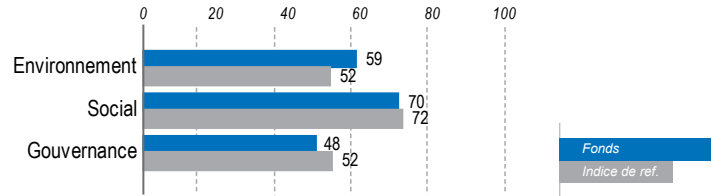
SCORE GLOBAL ESG DES SOCIÉTÉS



Les notes vont de 0 (moins bonne note) à 100 (meilleure note).

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 100,0% / 94,3%

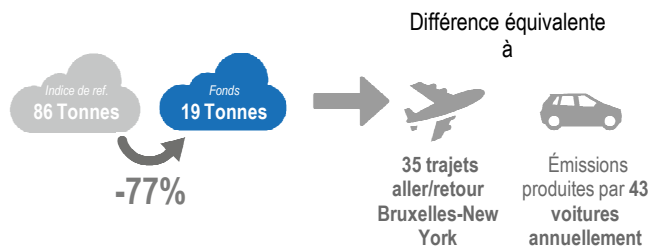
E-S-G SCORE DES SOCIÉTÉS



INDICATEURS D'IMPACT DES SOCIÉTÉS



ÉMISSIONS DE CO2



(Tonnes de CO2-eq par million d'€ investi dans le fonds/indice de réf.)

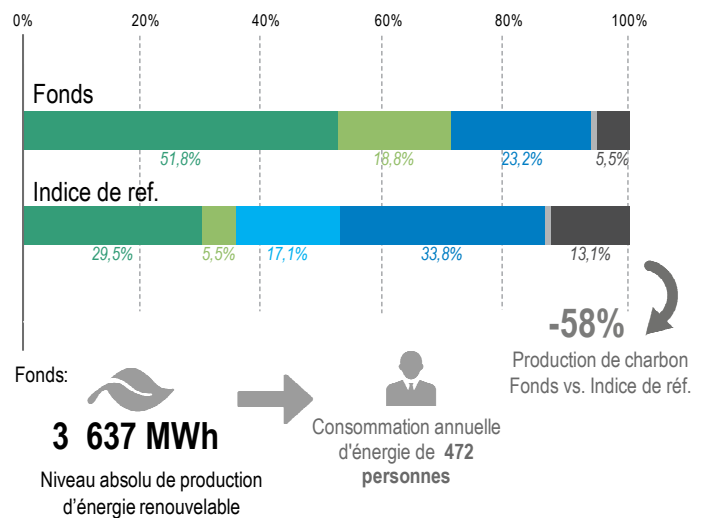
Source: Candriam, Trucost

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 100,0% / 98,8%



BOUQUET ÉNERGETIQUE

Le bouquet énergétique d'un portefeuille correspond à la répartition (en pourcentage) des sources d'énergie qu'utilisent les sociétés de production d'électricité détenues en portefeuille pour produire de l'électricité.

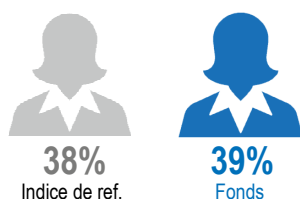


Source: Candriam, Trucost

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 3,3% / 7,6%



POURCENTAGE DE FEMMES PRÉSENTES AU CA

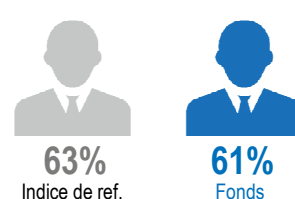


Source: Candriam, MSCI

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 97,2% / 98,8%



POURCENTAGE DU CA CONSIDÉRÉ COMME INDÉPENDANT



Source: Candriam, ISS-Oekom

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 97,2% / 98,7%

RESUME DES DONNEES ESG DES SOCIETES

Indicateur	Unité de mesure	Source	Fonds	Indice de ref.
Empreinte carbone	Tonnes de CO2-eq par million € investi	Candriam, Trucost	19	86
Intensité Carbone	Tonnes de CO2-eq par million € de chiffre d'affaire	Candriam, Trucost	86	196
Intensité moyenne pondérée en carbone	Tonnes de CO2-eq par million € de chiffre d'affaire	Candriam, Trucost	80	160
Production d'énergie renouvelable	Total MW/h	Candriam, Trucost	3637	17429
Board gender diversity	Diversité des genres au sein des CA	Candriam, MSCI	66%	65%
Indépendance du conseil d'administration	Pourcentage du CA considéré comme indépendant	Candriam, ISS-Oekom	61%	63%
Conventions collectives	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	Candriam, Sustainalytics	42,53	50,47

GLOSSAIRE

EMPREINTE CARBONE DES SOCIÉTÉS

L'empreinte carbone d'un portefeuille d'investissement correspond au volume de ses émissions de gaz à effet de serre. Elle se calcule en additionnant les émissions de gaz à effet de serre des sociétés détenues en portefeuille, au prorata de leur poids au sein du portefeuille.

tCO₂-eq : Le dioxyde de carbone (CO₂) est le principal gaz à effet de serre généré par les activités humaines et dès lors celui qui contribue le plus au réchauffement climatique. Par conséquent, le terme « CO₂ » est parfois utilisé de manière réductrice pour désigner tous les gaz à effet de serre. L'empreinte carbone d'un portefeuille se calcule en tonnes d'équivalents CO₂ (tCO₂-eq), ce qui permet de regrouper les diverses émissions de gaz à effet de serre de sorte à n'obtenir qu'un seul nombre. Pour toute quantité et tout type de gaz à effet de serre, la formule CO₂-eq désigne le volume d'émissions de CO₂ qui aurait le même impact sur le réchauffement climatique.

Catégories 1, 2 et 3 : Le protocole mondial relatif aux gaz à effet de serre classe les émissions de gaz à effet de serre des entreprises en trois catégories :

- les émissions de catégorie 1, qui regroupent les émissions directes provenant de sources sous contrôle de l'entreprise
- les émissions de catégorie 2, qui désignent les émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée par l'entreprise
- les émissions de catégorie 3, qui comprennent toutes les émissions indirectes (non incluses dans la catégorie 2) produites dans la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante, y compris les émissions produites en amont et en aval

Toutes les empreintes carbone analysées dans ce rapport le sont à partir des données relatives aux émissions de catégorie 1 et de catégorie 2 fournies par « Trucost ». À l'heure actuelle, il n'existe pas de données fiables sur les émissions de catégorie 3 en raison de la difficulté à calculer et à contrôler les données en amont/aval de la chaîne de valeur. Les émissions prétendument « évitées » ne sont pas prises en compte dans l'analyse des empreintes carbone.

Empreinte carbone : Quatre types d'empreintes carbone peuvent être distingués :

- (1) Le volume total des émissions de carbone
- (2) Les émissions de carbone normalisées
- (3) L'intensité de carbone normalisée
- (4) L'intensité carbone moyenne pondérée

(1) Volume total des émissions de carbone : il correspond au total des émissions de gaz à effet de serre d'un portefeuille au sens le plus littéral du terme. Il s'obtient en additionnant toutes émissions de gaz à effet de serre des sociétés détenues en portefeuille, au prorata de leur poids au sein du portefeuille. La corrélation entre la taille du portefeuille concerné et cette métrique limite l'utilité de cette dernière dès lors qu'il s'agit d'établir des comparaisons.

(2) Émissions de carbone normalisées : correspondent aux émissions de carbone d'un portefeuille, pondérées en fonction de son actif et normalisées pour chaque million de dollars investis (exprimées en tCO₂-eq/million de dollars investis).

(3) Intensité de carbone normalisée : correspond aux émissions de carbone d'un portefeuille, normalisées pour chaque million de chiffre d'affaires (exprimées en tCO₂-eq/million de dollars chiffre d'affaires). Cette métrique nous renseigne sur la quantité de gaz à effet de serre émis par les entreprises détenues en portefeuille pour générer un million de dollars de chiffre d'affaires.

(4) L'intensité de carbone moyenne pondérée correspond au produit de la somme des pondérations des sociétés détenues en portefeuille et de leurs intensités de carbone, ces dernières correspondant au volume total des émissions de carbone de l'entreprise concernée divisé par son chiffre d'affaires total.

ÉMISSIONS DE CARBONE ÉCONOMISÉES

La « différence équivalente » se compare aux émissions équivalentes provenant des vols commerciaux et des voitures familiales. Pour les vols commerciaux, il s'exprime en nombre de vols retour de Bruxelles à New York en classe économique. Pour les voitures familiales, il correspond aux émissions de CO₂ produites par les véhicules sur une distance standard de 13 000 km par an et émettant en moyenne 120g de CO₂ par kilomètre (source : Eurostat).

CONSOMMATION EN EAU

Elle correspond à la consommation d'eau pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé pour chaque million de dollars investis (exprimée en mètres cubes d'eau / million de dollars investis). Les données proviennent de « Trucost ». Elles ne tiennent pas compte de l'approvisionnement en eau potable ni des eaux usées qui parviennent sur le site de la société pour être traitées.

La « différence équivalente » se compare à la consommation équivalente provenant d'un foyer moyen et du nombre moyen de douches. Pour les ménages, il repose sur l'hypothèse d'une consommation quotidienne de 144 litres par personne pour un foyer de 2,3 personnes. Pour les douches, il repose sur l'hypothèse d'une consommation moyenne de 40 litres par douche.

EMPREINTE EAU (M3/ CHIFFRE D'AFFAIRES EN M USD)

Elle correspond à la consommation d'eau pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé pour chaque million de dollars de chiffre d'affaires (exprimée en mètres cubes d'eau / million de dollars de chiffre d'affaires). Cette métrique nous renseigne sur la quantité d'eau consommée par les entreprises détenues en portefeuille pour générer un million de dollars de chiffre d'affaires. Les données proviennent de « Trucost ». Elles ne tiennent pas compte de l'approvisionnement en eau potable ni des eaux usées qui parviennent sur le site de la société pour être traitées.

GÉNÉRATION DE DÉCHETS

Elle correspond à la production de déchets pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé pour chaque million de dollars investis (exprimée en tonnes de déchets / million de dollars investis). Les données proviennent de « Trucost ». Les données relatives à la production de déchets incluent les déchets mis en décharge, les déchets incinérés et les déchets nucléaires.

NIVEAU ABSOLU DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENEUVELABLE

Il exprime le niveau absolu (non pondéré en fonction de l'actif) de la production d'énergie renouvelable au sein du fonds, exprimé en MWh.

TOP 10 CONTRIBUTEURS AUX ODD

Ce terme désigne les dix sociétés détenues en portefeuille contribuant le plus à un ODD, quel qu'il soit, indépendamment du poids de la société au sein du fonds.

PROGRAMMES DE BIODIVERSITÉ

Cet indicateur évalue la qualité des programmes de protection de la biodiversité mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Cet indicateur évalue la qualité des programmes de lutte contre le blanchiment de capitaux mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Cet indicateur évalue la qualité des programmes de lutte contre la corruption mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

CONVENTIONS COLLECTIVES

Cet indicateur évalue la portée des conventions collectives dont bénéficient les salariés des entreprises détenues en portefeuille.

POURCENTAGE DE FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pourcentage de femmes siégeant aux conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille, pondéré en fonction de l'actif.

INDÉPENDANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pourcentage d'administrateurs indépendants siégeant aux conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille, pondéré en fonction de l'actif.

TAUX DE MORTALITÉ DES SALARIÉS

Cet indicateur évalue l'incidence de décès sur les lieux de travail au cours des trois dernières années au sein d'entreprises détenues en portefeuille.

ANALYSE NORMATIVE

L'analyse normative de Candriam prévoit l'exclusion des entreprises qui ne respectent pas les dix principes du Pacte mondial des Nations unies.

ACTIVITÉS CONTROVERSÉES

L'analyse des activités controversées réalisée par Candriam exclut les entreprises qui participent à des activités nuisibles ou controversées. Candriam détermine si une entreprise se prête à ce genre d'activités en utilisant des seuils de revenus par activité.

TAUX DE COUVERTURE (FONDS/INDICE)

Le taux de couverture indique le pourcentage de titres détenus au sein du fonds ou au sein de l'indice de référence pour lesquels les données ESG requises sont disponibles et analysées.

MENTIONS LEGALES IMPORTANTES

Ce document est publié par la société de gestion du groupe Candriam, explicitement mentionnée ci-dessus.

Ce document est fourni à titre informatif uniquement. Il ne constitue pas une invitation à acheter ou à vendre des instruments financiers, ni une recommandation d'investissement. Il ne saurait pas non plus faire office d'une confirmation de transaction, sauf accord contraire conclu expressément. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Les industries, secteurs ou entreprises mentionnés dans ce document le sont uniquement à titre informatif et ne sont pas nécessairement représentatifs des participations du fonds. L'existence de pondérations négatives peut être la conséquence de certaines circonstances (notamment de décalages temporels entre les transactions et les dates de règlement des titres achetés par le fonds) et/ou de l'utilisation de certains instruments financiers, y compris des dérivés, qui peuvent servir à augmenter ou baisser une exposition et/ou pour gérer les risques. La composition du portefeuille peut être amenée à changer. L'utilisation de dérivés, d'arrondis et l'existence d'une réserve de trésorerie font que les taux ne sont pas toujours égaux à 100%. Nous invitons **les investisseurs à consulter la description des risques importants** figurant dans le prospectus du fonds et dans le document d'information clé pour l'investisseur. La valeur d'un investissement peut diminuer en raison de l'exposition du fonds à l'un de ces risques. Ces risques ne sont pas nécessairement pris correctement en compte dans l'indicateur synthétique de risque et de performance. Candriam ne saurait

être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment ; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention : Les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier ou d'un service d'investissement ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances brutes peuvent être impactées par les commissions, frais et autres dépenses. Les performances exprimées dans une devise autre que celle du pays de résidence de l'investisseur sont soumises aux fluctuations des taux de change, avec un impact négatif ou positif sur les gains. Si le présent document fait référence à un traitement fiscal spécifique, ces informations dépendent de la situation individuelle de chaque investisseur et peuvent évoluer.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus ainsi que toute autre information pertinente (telle que la valeur liquidative du fonds) avant d'investir dans l'un de ses fonds. Ces documents sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chacun des pays dans lequel le fonds est autorisé à la commercialisation.



©2019 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Certaines informations contenues dans ce document sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs d'informations. Elles sont communiquées sans garantie quant à leur exactitude, complétude ou actualité. Toute reproduction ou redistribution du présent document est strictement interdite.

Informations importantes liées aux informations extra-financières:

MSCI ESG Research LLC (ci-après « MSCI ESG ») fournit des données environnementales, sociales et de gouvernance (ci-après les « Informations ») liées à des titres détenus dans plus de 23 000 fonds communs de placement diversifiés et fonds indiciels cotés. MSCI ESG est une société de conseil en investissement agréée en vertu de l'Investment Advisers Act de 1940. Les publications de MSCI ESG n'ont pas été transmises à la Securities and Exchange Commission ou à aucune autre autorité réglementaire, et non pas reçu d'agrément de la part de ces autorités. Les Informations figurant dans ce document ne constituent en aucun cas une invitation ou une recommandation visant à vendre ou acheter des titres, des instruments ou produits financiers ou des stratégies de trading. Ces Informations ne sauraient présager des performances futures, une analyse prospective, des prévisions ou des prédictions. Ces Informations ne permettent pas de déterminer les titres qu'il conviendrait d'acheter ou de vendre, ni le moment auquel il conviendrait d'acheter ou de vendre des titres. Les Informations sont fournies en l'état et l'utilisateur assume pleinement les risques liés à leur utilisation.

©2019 S&P Trucost Limited (« Trucost »), une société affiliée de S&P Global Market Intelligence. Tous droits réservés.

© 2019 | Institutional Shareholder Services et/ou ses Sociétés affiliées. Ce document contient des informations qui appartiennent à Institutional Shareholder Services Inc. (« ISS ») ou à ses filiales. Il est interdit de reproduire ou de diffuser ces Informations, en tout ou en partie, sans l'accord écrit préalable d'ISS. ISS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DES INFORMATIONS.

© 2019 Sustainalytics. Tous droits réservés. La propriété et les droits de propriété intellectuelle liés à certaines informations figurant dans ce document appartiennent en exclusivité à Sustainalytics et/ou à ses prestataires. Il est interdit de reproduire, de diffuser, de publier, de transférer ou d'utiliser de quelque manière que ce soit (que ce soit électroniquement, manuellement, par le biais de photocopies ou d'enregistrements) le contenu de ce site internet ou les informations fournies, même partiellement, sans l'accord écrit express de Sustainalytics.

Risques des investissements ESG

Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam.

La mise en œuvre des modèles de notation ESG de Candriam nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée.

Dans certains domaines, tels que la composition du conseil et la formation des directeurs, les données sont généralement disponibles et soumises à des contrôles de qualité et d'exactitude par les auditeurs de l'entreprise ou les régulateurs. Dans de nombreux autres domaines cependant, nos analystes ESG ne peuvent pas compter sur le même degré de disponibilité systématique et de fiabilité des données. Pourtant, la qualité des données est au cœur de l'évaluation d'une entreprise. Ces limitations affectent les notes ESG de Candriam.